

SIA DU CHAPY

COMPTE RENDU DU 12 FEVRIER 2009

Convocation le 06.02.2009

Affichage le 13.02.2009

Etaient présents : MM. SAVOIE, BIENMILLER, PRUVOT, GINDRE, LEGRAND, ROLANDEZ

- I. Approbation du PV de la réunion du 19.06.2008
- II. Compte rendu de la réunion sur la problématique d'épandage des boues qui a eu lieu à Lons Le Saunier au mois de janvier 2009
  - AOC Comté = problématique
  - Boues impossibles à épandre sur les terrains BIO
  - Pas de fromagerie existante sur les sites de Lamoura ou septmoncel.Ce qui implique l'impossibilité d'épandre pour le SIA DU CHAPY dans les années à venir.
  - Pas de compostière dans le Jura = problématique départementale sachant que le SIVOM Morez va gérer prochainement les nouvelles stations de Morez et Prémanon.

Bois d'Amont est comme nous, les boues ne peuvent être épandues.

**Il a été demandé au PNR d'être porteur d'un projet d'une étude pour une filière d'épandage des boues.**

Afin de trouver une solution à l'échelle du Haut-jura sachant que le transport et la déshydratation des boues coûtent chers par rapport à l'épandage.

Conclusion : les Plans d'épandage deviennent obsolètes ; peu de paysans acceptent les boues dans l'immédiat ;

Peut-on envisager une mutualisation avec le SIVOM de MOREZ ?

La Plate forme unique n'est pas sans risque, il faudra cadrer les tenants et les aboutissants.

Proposition d'une Prochaine visite possible de la station de SAINT LAURENT, station récente qui déshydrate ses boues. Avec les délégués du SIA prévoir une date au printemps.

**Autre problématique :** les missions d'assistance et de conseil pour le suivi de la gestion du service public (GSP) exercées par la DDAF ;  
La fusion de la DDE et de la DDAF ne permet plus cette mission ;  
Il faut dorénavant passer par des privés (directives européennes)  
il faut trouver un autre prestataire pour la mission DDAF qui est devenu DDEA  
Rendre réponse pour le 30.06.2009.

### III. SIG (numérisation)

Le SIDEC a pris cette nouvelle compétence en partenariat avec la société informatique JVS

Sachant que la commune de Lamoura adhérente au SIE DES ROUSSES est passée par SIRAP pour le SIG ;

Quant à Septmoncel, la commune souhaite travailler avec le SIG SIDEC et dénoncer SIRAP ; reste à savoir si Lamoura serait prête à travailler avec le SIDEC en remplacement de SIRAP ?

L'outil est très performant et doit être installé prochainement sur l'ensemble du territoire via les communautés de communes, les communes, les SIVU, les EPCI sans atteindre des sommes à payer ou des budgets exorbitants.

Dans un premier temps il s'agit de connaître la position du SIE du plateau des Rousses.

Eric LEGRAND délégué SIE et SIA est missionné lors de la prochaine réunion du SIE afin de poser la question au Président du Syndicat des eaux qui a été autorisé à signer la convention avec SIRAP. La réunion est prévue demain le 13.02.2009.

Lamoura devra se positionner ensuite au sein de son conseil municipal.

### IV. SPANC

Obligations d'ici 2012 d'après le schéma de zonage d'assainissement de réaliser un diagnostic de toutes les installations SPANC ;

Peut-on travailler avec les communes des hautes combes ayant un plan de zonage d'assainissement ? Hautes combes + SIA = 800 habitations non raccordées qui sont en ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF.

Le président propose les caractéristiques suivantes :

- Faire un diagnostic commun. Lancer une consultation.
- Participation de L'Agence de l'eau aux contrôles des installations.
- Proposition de prendre un prestataire plutôt qu'un salarié.

La modification des statuts du SIA en vigueur au 1<sup>er</sup> juillet 1999 permet de prendre en compte ces nouvelles compétences pour le compte des Communes membres du SIA.

Le Président est chargé de consulter à nouveau toutes les communes des hautes combes concernées avant de relancer une consultation.

V. Présentation DES COMPTES ADMINISTRATIF ET DE GESTION 2008

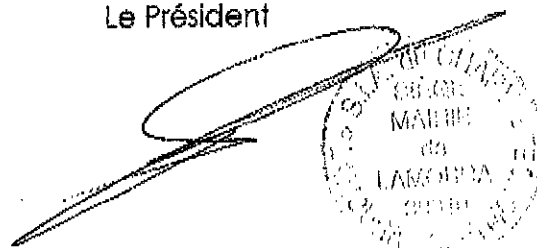
Il ressort un résultat de clôture de l'exercice 2008 d'un montant de 137 802,10 €.

Les deux comptes seront approuvés par les délégués au moment du budget 2009.

Le budget prévisionnel 2009 sera établi lors de la prochaine réunion du comité syndical non fixée à ce jour.

AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES ;

Le Président

A handwritten signature in black ink is written over a circular official stamp. The stamp contains the text "MAIRIE de LAMOTTE" and other illegible details.

Nicolas GINDRE